

Les négociants qui présenteraient des bordereaux à l'escopie ne pourraient recevoir en billets payables à vue que le tiers, au plus, de ces bordereaux.

Le conseil supérieur a entendu ensuite M. Horn, l'un des rédacteurs du *Journal des Economistes*.

Il résulte de l'examen comparatif des documents publiés par l'administration des douanes que les transactions commerciales entre la France et les pays étrangers, pendant le mois de septembre dernier, se sont élevées, savoir :

Importations	244,650,000 fr.
Exportations	307,550,000

soit ensemble 552,203,000 fr.

L'importation de nos échanges, durant les huit premiers mois de l'année, étant de 3,702,943,000

L'ensemble des opérations, depuis le 1^{er} janvier 1865, monte à 4,255,146,000 fr. se subdivisant ainsi qu'il suit : IMPORTATIONS. EXPORTATIONS.

Objets fabriqués	206,800,000	1,596,100,000
Matières pré-mières	1,577,000,000	426,200,000
Denrées	210,100,000	199,500,000
Autres marchandises	20,747,000	18,599,000

Totaux 2,014,747,000 2,240,000,000

Somme pareille 4,225,146,000
Nos échanges, pendant les neuf premiers mois de 1864, ne s'étant élevés qu'à 4,084,141,000

1865 présente donc une différence en plus de 171,005,000 fr. sur l'ensemble des opérations effectuées durant la période correspondante.

La différence des importations sur les exportations, comparée à celle de 1864, s'établit en notre faveur à 171,005,000 fr., d'après le tableau ci-dessus.

En septembre, il est sorti de France, pour une valeur de 52,000,000 fr. de tissus de laine, mérinos ou diverses étoffes unies ou mélangées.

Il a été importé en Angleterre pour 15 millions d'étoffes de soieries unies et 8 millions de rubans.

Tableau comparatif de l'exportation et de l'importation des produits manufacturés pendant les neuf premiers mois de l'année :

Valeurs actuelles en millions de francs des produits manufacturés.

Import. Export.

Tissus de soie et de bourse de soie.	7 2	299 9
Tissus de laine.	29 6	273 9
Tissus de coton.	7 7	78 4
Tissus de lin et de chanvre.	11 4	18 4
Tissus de poil et de crin.	3 9	0 7
Fils de laine.	10 3	16 1
Fils de coton.	7 3	2 1
Fils de lin, chanvre, jute, etc.	10 1	9 1
Confactions et lingerie.	4 1	79 5
Mécaniques, machines, etc.	17 4	35 2
Prévisions actuelles en millions des matières premières.		
Soie, bourse et œufs de vers à soie.	219 1	88 9
Laines, poils, crins.	205 7	45 7
Coton en laine et déchets.	289 8	68 4
Lin.	57 6	7 9
Chambre et jute.	19	7
Drilles et chiffons.	2 6	8 8
Bois de teinture.	5 1	6
Garances, tannins et autres teintures.	9 8	11 3
Garancine, indigo, cochenille, etc.	23 3	13 2
Bouille et coke.	98 8	3 1

On écrit de Yokohama, le 11 septembre, au *Moniteur* :

La saison des soies s'annonce sous les auspices les plus favorables. La vente des graines de vers à soie paraît devoir prendre un grand développement, grâce à des démarches suivies récemment par le ministre de France, et qui ont été couronnées de succès. Pendant un voyage qu'il vient de faire à Yedo, M. Léon Rocher a obtenu, en effet, la levée des restrictions apportées jusqu'à présent au commerce de ce produit, qui sera désormais assimilé aux articles d'exportation désignés dans les traités. La graine de vers à soie va donc donner lieu à un mouvement d'affaires très actif que les négociants européens évaluent pour la saison actuelle à 500,000 piastres, et dont ils attendent des bénéfices importants.

On lit dans le *Salut public* de Lyon du 4 novembre :

La grève stéphanoise vient de faire un mouvement prononcé dans le sens de la résistance.

Les fabricants avaient eu vendredi une réunion partielle, et samedi une réunion plus nombreuse; les principaux y étaient.

L'augmentation des tarifs sur certains articles de fantaisie difficiles pour l'ouvrier, ne fait plus aucun sujet de discussion; mais les refus d'accès au décret par signatures sont maintenus avec résolution par les chefs de fabrique. Ils repoussent également quelques clauses qui doivent être, à leur avis, résolues par l'avenir seul.

Dimanche, les ouvriers se sont réunis pour conférer de leurs intérêts dans un vaste champ de Beaucourt, et le lendemain lundi, à dix heures, ils y sont revenus, disposés, dit-on, à décider la reprise du travail.

La discussion a été vive. Après avoir entendu les orateurs qui ont agité la question, ou plutôt les questions posées, on a procédé au scrutin.

46 bulletins ont voté la reprise du travail, 4 à 5 voix se sont perdues, et 993 ont voté le maintien de la grève.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE.

Le département du Nord vient de perdre son premier administrateur. M. Vallon, dont la maladie n'avait pas, dès le principe, fait présager de gravité, a succombé dimanche matin à Rambouillet.

Cette triste nouvelle a produit dans notre ville une émotion profonde. Des regrets unanimes, eloquent témoignage de la plus respectueuse sympathie, ont été donnés à la mémoire de celui qui a tant de titres à la reconnaissance publique.

Toute la presse départementale s'est associée avec la plus touchante unanimité à la douloureuse épreuve qui vient d'acabler M. Vallon, si cruellement affligé il y a peine quelques années.

Le nom de M. Vallon est lié à tous les progrès accomplis, aux nombreux améliorations réalisées sur tous les points de notre département. La haute considération dont il jouissait n'était pas due seulement à l'importance de ses fonctions, elle l'était encore à des qualités personnelles très élevées. La perte si regrettable que nous venons de faire sera plus vivement appréciée par toutes les personnes à l'égard desquelles M. Vallon, dans les relations administratives ou particulières, n'a jamais cessé de montrer la plus grande bienveillance et toutes les qualités du cœur.

J. REBOUX.

Nous apprenons que l'Administration municipale de Roubaix sera célébrer un obit solennel, jeudi à onze heures, en l'église St.-Martin, pour le repos de l'âme de M. Vallon.

M. de la Jonquiére, secrétaire-général, préfet du Nord par intérim, vient d'adresser aux sous-préfets et maires du département la circulaire suivante :

« Lille, le 6 novembre 1865.
Le département vient d'éprouver une grande perte. L'homme de bien, le fonctionnaire éminent qui depuis huit années consacrait son existence aux populations du Nord, M. VALLON, vient de mourir. Dévoué tout entier à ses administrés, le zèle de leurs intérêts l'a dévoré; il tombe au champ d'honneur.

À l'annonce de la fatale nouvelle, la tristesse a été générale, des regrets unanimes ont éclaté. Ces sentiments seront partagés par toutes les populations qui ressentent les bienfaits de l'administration de M. VALLON. Son éloge est prononcé au mot qui sort de la bouche de l'ouvrier comme de celle du patron : Il était bon ! Nous, ses collaborateurs, qui l'avons vu plus particulièrement à l'œuvre, nous ajouterons qu'il mettait un grand cœur au service de son Souverain et de son pays. C'est par la que dans les souvenirs son nom vivra sainte et vénérée.

• Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Le secrétaire-général,
» Préfet du Nord par intérim,
» G. DE LA JONQUIÈRE. »

M. le maire de Lille a fait placer l'avis suivant encadré de noir :

Habitants de Lille !

Je remplis un douloureux devoir en portant à votre connaissance que notre affecté préfet, l'honoré M. Vallon, est décédé aujourd'hui, chez son neveu, à la sous-préfecture de Rambouillet.

Cette triste nouvelle excitera d'unanimité et bien vite regrets dans tous les rangs de la population, qui apprécierait avec tant de sympathie les belles qualités du premier magistrat de notre département, son esprit de justice, son excellent cœur et ses formes si bienveillantes, ainsi que sa constante sollicitude pour les intérêts de la cité et surtout pour l'amélioration du sort des classes pauvres.

» A l'Hôtel-de-Ville, 5 novembre 1865.

» Le maire de Lille,

» A. RICHÉSÉ. »

Le concert qui devait avoir lieu dimanche soir à Tourcoing, et dans lequel M. Fauré devait se faire entendre, a été contremandé aussitôt qu'on a reçu la nouvelle de la mort de M. Vallon.

Un grand nombre d'ouvriers s'étaient réunis dimanche dernier à l'Hôtel-de-ville pour constituer la Société de consommation dont nous avons parlé dans nos précédents numéros. -- Le rapport que nous avons publié a été adopté dans son entier pour servir de bases aux règlements de l'administration. Cent trente signatures de chefs de famille, ouvriers, contre-maîtres ou employés ayant été immédiatement recueillies, la Société a été déclarée constituée, et on a procédé à la nomination des présidents et vice-présidents : MM. Lepoutre, Couturier et Franchomme ont été élus à l'unanimité, avec pleins pouvoirs, jusqu'à la fin de l'année 1866.

Il est à croire que le nombre des membres de l'Association va rapidement s'accroître d'ici au moment où la Boulangerie, par laquelle on a convenu de débouter, pourra fonctionner. -- L'administration compte, dit-on, établir dans les proportions nécessaires au service de trois cents sociétaires ; mais n'est-il pas à craindre

que ces proportions ne soient promptement reconnues insuffisantes? L'avis de beaucoup de personnes est qu'avant la fin de l'année, la Société se composera de huit cents à mille sociétaires, et dans ce cas, si le local choisi ne comporte pas d'agrandissement, les frais du premier étalement seront perdus.

Nous engageons les administrateurs de la Société à prendre en considération ces observations, dont un avenir très rapproché démontrera la justesse.

M. Descorps, commissaire de police à Lille, est nommé en la même qualité à Bordeaux; il est remplacé par M. Léhéritier, qui vient de Nancy.

Le train de voyageurs n° 12, venant de Calais à Paris, a rejoint lundi matin, vers 7 heures, près de la station de Survilliers, un train de marchandises dont le marché s'était ralenti, et que le mécanicien du premier train n'avait pu apercevoir à cause de l'intensité du brouillard.

La machine du train, n° 12 a heurté et brisé plusieurs wagons du train de marchandises, mais aucun des voyageurs n'a été blessé. Deux employés de la poste, qui étaient dans le bureau ambulant, ont reçu quelques contusions.

Dimanche matin vers quatre heures un incendie s'est déclaré dans la cour Serosse rue du Vert-Chemin.

Grâce aux secours promptement apportés le feu n'a pas pris d'extension.

Nous ignorons le chiffre de la perte qui ne doit pas être important.

Le nommé Philippe Chape, de Roubaix, a été condamné hier par le tribunal correctionnel de Lille à quinze jours de prison pour avoir, dans une rixe, cassé la jambe d'un camarade.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 8 novembre, à 8 h. du soir.

Bobine de Ruhmkorff et ses merveilleux effets.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 6 novembre

L'Empereur est parti ce matin, à six heures, de Saint-Cloud, par un train spécial, pour se rendre en Bretagne. Sa Majesté va visiter le terme modèle de Mme la princesse Baciocchi, à Korn-er-Houët, dans le Morbihan. On sait que la princesse Baciocchi possède dans cette localité des propriétés considérables qui n'étaient autrefois que de vaives îandes et qui sont aujourd'hui en pleine culture. L'Empereur est accompagné de M. le général de Faillly, aide de camp, du comte Lescot, officier d'ordonnance, et de M. Davilliers, écuyer. S. M. sera de retour à Saint-Cloud demain, dans la soirée.

M. de Bismarck est parti, ce matin, pour rentrer en Prusse. S. Ex. a chassé hier et diné chez M. le baron James de Rothschild, au château de Ferrières.

Un décret impérial limite à vingt le nombre des conseillers d'Etat en service hors sections. Cette mesure consacre une des économies reclamées par M. Fould dans l'intérêt du budget et par conséquent des contribuables.

On manque du département de l'Ain, que l'élection de M. Girod paraît certaine.

Dans l'Yonne, M. Martineau-Deschêne maintient sa candidature conservatrice contre celle de M. Frémyn, directeur du Crédit Foncier; les diverses nuances de l'Opposition sont représentées par MM. Rampon et Charlon.

Un journal annonce que le gouvernement fait étudier un projet d'augmentation de la solde des sous-Officiers dans les Corps d'infanterie.

M. de Lesseps part après-demain pour renouer en Egypte.

Le prince de Esterhazy n'est attendu à Paris que le Mémorial diplomatique que vers le milieu de novembre.

Une commission vient d'être chargée par M. le ministre de l'Intérieur de la répartition des sommes offertes pour être distribuées aux familles nécessiteuses de Paris atteintes par l'épidémie cholérique.

La hausse prend décidément pied sur les marchés et dans les halles. Les avis télégraphiques de samedi signalent 13 places en élévation de prix contre 3 en baisse. L'avantage obtenu est, en moyenne pour le froment, de 50 centimes par hectolitre.

En ce moment, tout le quai de l'avenue, à partir du pont de Billancourt, est occupé par une masse d'ouvriers, dont plusieurs jalons, on apporte force remblais; plusieurs rails sont déjà posés. Il s'agit, dit-on, d'un chemin de fer destiné à conduire, sans encombre les rues de la capitale, la plupart des gros objets envoyés par la province et l'étranger, et qui arriveraient par le chemin de ceinture jusqu'à la station de Billancourt, d'où un convoi spécial les dirigerait en plein champ de Mars.

Ce chemin déboucherait au milieu de l'Exposition, et respecterait ainsi les grilles de la Cunette, le chantier de l'opéra et le ménage des pierres de la ville de Paris.

Le journal le *Catholique* qui vient de paraître à Bruxelles et qui a pour correspondant parisien M. Louis Venillot, n'a pas été admis jusqu'en France.

On dit que le général Favé aide-de-camp de l'Empereur, est nommé directeur de l'Ecole Polytechnique.

Aujourd'hui à midi, le Corps des fusiliers de la Poméranie s'est rendu aux Champs-Elysées pour visiter le panorama de la bataille de Solferino.

A 10 heures ce matin, M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts, visitait l'Ecole Impériale des Beaux-Arts et tous les travaux